

Les avancées en région...

Natura 2000 en mer

Le COREPEM : opérateur du site habitat du « Plateau du Four » :

Un des premiers sites Natura 2000 en mer dont le COPIL a été mis en place.

Recrutement d'un chargé de mission au COREPEM début 2010 pour animer la démarche et élaborer le DOCOB sous l'égide du COPIL.

Etape 1 : réaliser un diagnostic socio-économique partagé par tous les acteurs du site :

- Travail avec les pêcheurs professionnels, les plaisanciers et les associations de plongée (principales activités du site)
- Enquêtes (pêche professionnelle, pêche récréative et plongée sous-marine)
- Etude de fréquentation (observations et comptages des navires sur site réalisés par des usagers du site)

+ d'informations: <http://plateaudufour.n2000.fr/>

Le + de MAIA :

Un projet de « science participative » a été mis en place sur le Plateau du Four afin que les usagers du site puissent contribuer au diagnostic écologique. Le diagnostic scientifique réalisé par des bureaux d'étude sera donc renforcé par les connaissances empiriques des usagers.

Le CNPMEM : opérateur du site habitat du « Plateau de Rochebonne »

1^{er} site situé entièrement au-delà des 12 milles à se lancer dans la phase de gestion

- Site pilote, en particulier en ce qui concerne les activités de pêche professionnelle des navires français ou étrangers
- Participation du Conseil Consultatif Régional (CCR) Sud au COPIL

Le recrutement d'un chargé de mission est en cours : début des travaux prévus avant la fin de l'année 2010.

Appel d'offres pour l'opérateur des sites habitat et oiseaux de « Carcans-Hourtin » :

Sites oiseau et habitat superposés.

Le CRPMEM Aquitaine s'est rapproché de la Ligue de Protection des Oiseaux d'Aquitaine pour se porter candidats ensemble à la réalisation du DOCOB. Quel que soit l'opérateur, le travail devrait commencer début 2011.

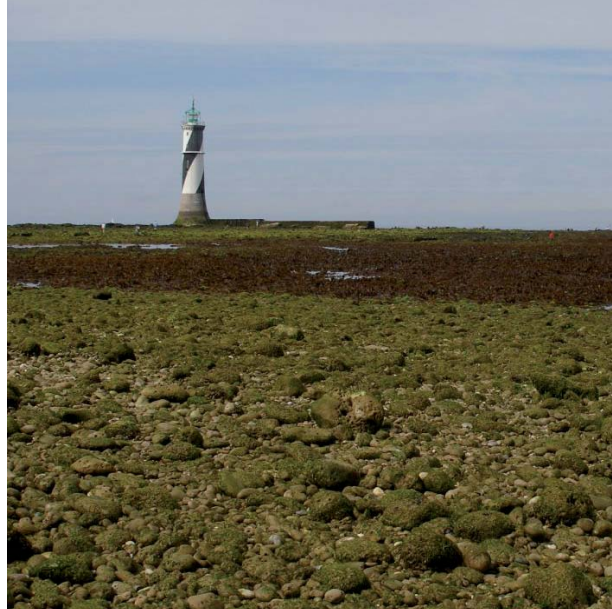
Sites oiseaux « Tête de Canyon du Cap Ferret » et « Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent » :

Les premiers COPIL se sont réunis, mais les opérateurs ne sont pas encore désignés.

Et à terre ?

A terre, le réseau Natura 2000 est en place depuis de nombreuses années. On peut prendre exemple sur ce qui s'y fait, mais il ne faut pas oublier nos différences.

- A terre : il y a des propriétaires des terrains, et l'utilisation de l'espace est déjà très planifiée.
- En mer : c'est l'Etat qui est propriétaire et les usagers sont beaucoup plus mouvants.



Les Parcs Naturels Marins (PNM)

PNM de l'estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais :

- Phase de mission d'étude depuis début 2009.
- 2009 et 2010 : nombreux groupes de travail sur l'état des lieux et les orientations de gestion.
- **Dernier trimestre 2010 : finalisation des propositions d'orientation de gestion, de périmètre, et de composition du Conseil de gestion.**
- Début 2011 : enquête publique
- **Création du PNM fin 2011.**

Le + de MAIA :

Dans le cadre du projet MAIA, le CRPMEM Aquitaine et l'Agria ont réalisé une cartographie des activités de pêche des navires aquitains sur le périmètre d'étude du projet de PNM Gironde-Pertuis, pour aider les professionnels à se positionner sur le périmètre final.

Quatre cartes ont été réalisées avec la participation des professionnels aquitains, représentant les engins ou les espèces.

PNM du bassin d'Arcachon et son ouvert :

- Phase de mission d'étude depuis février 2010.
- Pour le moment, travail de diagnostic partagé avec les acteurs.
- Plusieurs études sont en cours pour alimenter les diagnostics (évaluation stock de coquillages, cartographie zostères...)

Projet de PNM du Mor Braz :

- Analyse stratégique régionale en 2009-2010 (dossier actuellement en consultation inministérielle).
- Le site du Mor Braz, entre la pointe de Quiberon et la pointe du Croisic semble être une zone propice à un PNM.

Quel rôle des organisations professionnelles dans la mise en place des PNM ?

Les CRPM, CLPM, OP et CRC s'impliquent dans la mise en place de ces AMP et s'impliqueront dans leur gestion. Les enjeux pour la pêche et la conchyliculture sont cruciaux et il est indispensable que les professionnels soient au cœur des discussions afin de faire valoir leurs activités. Ces organisations professionnelles travaillent ensemble afin de porter les avis de la profession d'une voix commune.

Interview d'Olivier Laban, Président du CRC Arcachon Aquitaine.

➤ Vous avez assisté à un bureau du PNM Iroise cet été, organisé avec MAIA et l'Axe4 Arcachon. Que vous a apporté ce déplacement ?

« On voit bien que la présence des socio-professionnels (ostréiculture, pêche) est très importante : il y a autour de nous des gens très actifs de diverses associations avec qui nous avons des différences de point de vue, des différences d'intérêt tout simplement, et chacun tire un peu la couverture à soi. Si on veut faire entendre notre voix, il faut que les professionnels soient présents, même si ce n'est pas toujours facile car les réunions se multiplient et qu'on ne peut pas être sur tous les fronts. Dans une assemblée comme le Bureau, il faut être présent. Je retiens aussi que la vice-présidence est menée par le président du Comité Régional des Pêches de Bretagne, André le Berre : cela marque l'importance de l'implication des professionnels dans ces structures.

Si un PNM doit nous apporter des choses concrètes en terme de régulation et de préservation du milieu, pour mieux produire ou mieux pêcher des produits de qualité, nous y sommes totalement favorables. Mais si cela revient uniquement à alourdir le fonctionnement de nos activités et si seuls les professionnels sont soumis à des contraintes, et si on ne parle d'aucune mesure de gestion au niveau de la plaisance, du développement touristique etc..., cela posera forcément un souci. »

Interview de José Jouneau, Président du CRPMEM Pays de Loire (COREPEM) [Extrait du Ouest-France du 12/10/2010].

➤ Un parc naturel marin se crée au large de la Vendée. De nouvelles contraintes pour les pêcheurs ?

« Vigilance ! Les pêcheurs ont été associés aux nombreuses réunions de préparation. Il faut des zones protégées, on en est conscient, mais on regardera avec beaucoup d'attention. Pas question de subir de diktat. Il y a une grosse activité de pêche côtière dans le secteur, c'est très important sur le plan économique. Sur la démarche, c'est une bonne approche : autant se concerter entre les différents acteurs. »

Calendrier de travail type d'un PNM

